

depuis 1840
chaque jour un peu plus

Documentation à l'adresse
de l'utilisateur et de l'installateur



INSERT «Réf. 3163.B»

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, cet appareil doit être installé dans les règles de l'art (D.T.U. 24.2.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe à l'appareil. Son installation doit être effectuée par un professionnel ou une personne qualifiée.

SOMMAIRE :

1. Définition
2. Environnement de l'appareil
3. Préparation de l'insert
4. Utilisation
5. Entretien
6. Pièces de remplacement
7. Garantie

Vous venez d'acquérir un insert pour cheminée, fonctionnant au bois. Nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.

1. DÉFINITION :

L'insert «Réf. 3163.B» est un appareil de chauffage qui dispose d'une chambre de combustion (en fonte) de type fermé. Il brûle du bois de chauffage en système «combustion sur grille». Destiné à être encastré dans des éléments en maçonnerie, il se raccorde pratiquement dans tous les cas sur un conduit préalablement tubé (voir DTU 24-2-2).

La classification normalisée de cet appareil se désigne par : I.G.B.f.In. 7 kW NFD 35.376.

1.1. Caractéristiques :

- Poids net de l'appareil :
Version Standard, 103 kg
Version 1 côté vitré, 101 kg
Version 2 côtés vitrés, 99 kg
- Puissance nominale : 7 kW
- Volume corrigé de chauffe : 250 m³
- Buse de départ fumée : ø 180
- Combustible recommandé : bois en bûches de longueur 50 cm
- Combustibles de remplacement : briquettes de lignite.
- Combustibles interdits : tous les autres
- La dépression du conduit de fumée nécessaire au bon fonctionnement et développant la meilleure puissance calorifique de l'appareil est de 1,5 mm de CE (colonne d'eau) mais peut être comprise entre 1,5 et 1,8 mm CE.

IMPORTANT : CET INSERT NE PEUT ÊTRE RACCORDÉ QUE SUR UN SEUL CONDUIT UNITAIRE.

1.2. Encombrements :

Voir figure 1.

2. ENVIRONNEMENT DE L'APPAREIL :

2.1. Recommandations concernant le site d'installation

Le rayonnement calorifique important du foyer à travers la (les) vitre(s) en vitrocéramique, demande l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (meuble, papier peint, boiserie, etc...).

2.2. Avant tous travaux

Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel l'insert sera raccordé suivant les règles en vigueur pour l'usage auquel il servira.

Quelques exemples :

Vérifier :

- Son parfait état d'étanchéité, de vacuité et de stabilité. Sa section doit être constante et de même forme sur toute la hauteur.

- Sa nature et sa compatibilité.
- Que sa face intérieure se situe à 16 cm au moins de tout élément bois (charpente, plancher,...) ou autres produits combustibles.

- Qu'aucune installation électrique ne soit à proximité.

- Que le ramonage ait été réalisé.

- Que le tirage soit correct.

La section minimale nécessaire du conduit doit permettre le passage d'un tubage de ø 180 mm intérieur.

Pour les cas spéciaux, nous consulter.

NATURE DU CONDUIT :

Il sera réalisé :

- soit à l'aide de boisseaux de terre cuite conformes à la norme NFP 51 311 ou de boisseaux béton conformes à la norme NFP 51 321,

- soit à l'aide de conduits métalliques composites ayant un avis technique compatible pour cet usage,

- soit à l'aide de briques de terre cuite conformes à la norme NFP 51 301 ou de briques réfractaires conformes à la norme NFP 51 302.

Dans tous les cas, le conduit devra déboucher dans la pièce où seront installés l'insert et la cheminée.

Les conduits de fumée doivent être verticaux. Toutefois, ils peuvent exceptionnellement pour les boisseaux, être déviés dans les conditions suivantes :

- Un conduit ne doit pas comporter plus de deux déviements (c'est-à-dire plus d'une partie non verticale).

- L'angle de ces déviements avec la verticale ne doit pas excéder 20°. Toutefois, s'il s'agit d'un conduit sans rugosité et de moins de 5 m de haut, cet angle peut être supérieur à 20°, mais sans excéder 45°.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, dans le cas d'une réfection, les travaux devront être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel l'insert et la cheminée seront installés. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), à l'emplacement de la cheminée, si celle-ci est en contact avec ces parois.

La température superficielle de ces parois ne devra pas excéder 50°C, en parties accessibles.

Vérifier si le sol, ou le plancher, peut admettre les charges de l'édifice.

2.3. CAS D'UNE CHEMINÉE CONSTRUITE AUTOUR DE L'INSERT :

Si l'insert constitue le foyer d'une cheminée à bâtir, avant toute mise en œuvre consulter impérativement les documents de normes DTU 24-2-2.

2.4. AMENÉE D'AIR FRAIS DANS LA PIÈCE :

Lorsque l'admission d'air de la pièce est insuffisante, par exemple : cas d'une habitation équipée d'un système d'extraction mécanique (V.M.C.), une amenée d'air supplémentaire propre à la cheminée est obligatoire. La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et être équipée d'une grille. La section de cette entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section utilisée du conduit de fumée avec un minimum de 200 cm².

Le plus souvent, la sortie d'amenée d'air est situé directement dans la cheminée existante. L'insert venant obturer cette sortie, il sera alors nécessaire de réaliser une nouvelle sortie d'amenée d'air située à l'avant de l'appareil (le plus près possible et obturable).

2.5. RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉE D'UNE CHEMINÉE EXISTANTE :

Si la cheminée comporte un système de limitation du tirage ou une trappe de fermeture d'avaloir, celui-ci devra être retiré ou condamné en position ouverte.

Les températures des fumées de l'insert sont supérieures à celles des cheminées traditionnelles : il sera donc nécessaire de réaliser un tubage métallique avec des produits justifiables d'un avis technique favorable à cet usage. Ce tubage de \varnothing 180 pourra être raccordé directement sur l'appareil, voir croquis n° 4.

2.6. PROTECTION DE LA POUTRE :

Le rayonnement calorifique de l'insert est plus important que celui d'une cheminée traditionnelle et de plus de l'air très chaud sort du diffuseur situé sur le haut de l'appareil. Aussi, si la cheminée est équipée d'une poutre en bois, il sera nécessaire de protéger le dessous de celle-ci avec un bandeau métallique, et un vide d'air ou un isolant entre la poutre et le bandeau.

Nous vous conseillons notre kit de protection disponible chez nos distributeurs.

3. PRÉPARATION DE L'INSERT :

Avant d'installer le foyer dans l'habillage, il y aura lieu de l'examiner afin de déceler une éventuelle anomalie qui pourrait être due au transport, au déchargement, etc... ce qui permettrait d'intervenir plus facilement avant de l'intégrer dans la cheminée.

Le non-respect des instructions de montage implique la responsabilité de celui qui l'effectue.

3.1. Réglages éventuels :

Voir croquis N° 5.

3.2. Etanchéité :

Un pot de mastic réfractaire est livré avec chaque insert, pour les retouches éventuelles.

3.3. Raccordement et montage:

Une fois l'insert logé dans son emplacement à l'aplomb des éléments du tube de raccordement, retirer la plaque décor puis emboîter la buse (par l'intérieur de l'appareil) en ayant soin de positionner la fourchette de celle-ci vers l'avant, puis la fixer, voir croquis n° 2, 3. Nota : le tube doit être emboîté d'au-moins 40 mm sur la buse.

Replacer la plaque décor puis procéder au montage du déflecteur de l'axe et du clapet, voir croquis n° 2.

PARTIE RESERVEE A L'UTILISATEUR

4. UTILISATION

4.1. Organe d'utilisation :

Voir croquis N° 6.

4.2. Premier emploi de votre appareil :

Après avoir vérifié le bon fonctionnement du clapet, vous pourrez procéder au premier allumage en chargeant modérément en bois et en réduisant l'ouverture des registres d'arrivée d'air, pour limiter l'intensité du feu ; ce qui permettra une montée en température progressive de l'ensemble insert et éléments façonnés pour éviter les dilatations rapides et les chocs thermiques.

Pendant les premières utilisations, une odeur peut émaner de l'appareil, provoquée par un éventuel excédent de peinture : il faudra réaliser, après les premiers allumages, quelques feux soutenus pour les supprimer.

4.3. Combustibles :

L'appareil est conçu pour fonctionner avec du bois. Interdiction d'utiliser du charbon ou autre combustible similaire.

L'utilisation de briquettes de lignite est tolérée ; elles permettent des allures ralenties importantes (ne pas mettre plus de 10 briquettes pour le chargement).

Préférez le bois dur au bois tendre (chêne, hêtre, charme, châtaignier, etc...) très sec, 20% d'humidité maximum, ce qui correspond à un bois stocké sous abri pendant 18 à 24 mois ; l'emploi de bois avec un taux d'humidité trop important entraînera une mauvaise combustion en encrassant prématurément l'appareil, la vitre et le conduit.

Ne brûlez pas de déchets ménagers, matières plastiques (bouteilles) ou dérivés, caoutchouc, produits gras (chiffons imbibés d'huile) etc... qui polluent l'environnement et provoquent des risques de feu de cheminée par encrassement du conduit.

4.4. Allumage :

Pour bien démarrer un feu : évitez les feuilles de papier glacé, étalez du papier journal froissé ou de la paille sur la sole foyère, placez dessus des brindilles puis des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement, ensuite des branches ou du bois fendu de section plus importante, équivalente à 3 cm de diamètre environ. Enflammez le papier, fermez la porte du foyer, laissez le clapet ouvert et ouvrez entièrement les arrivées d'air. Ensuite, lorsque le feu est bien pris, procédez au chargement, puis fermez le clapet.

Ne jamais allumer votre feu avec de l'essence, de l'alcool etc... même pour l'activer.

Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille et la sole foyère qui seront, par la même occasion, préservées (sans trop obstruer les trous de passage d'air).

4.5. Fonctionnement :

L'ouverture d'un clapet dans le déflecteur permet d'éviter le refoulement lors du chargement. Une manette au dessus de la porte commande le clapet et empêche l'ouverture de la porte tant que le clapet est fermé, voir croquis n° 6.

IMPORTANT : l'appareil est conçu pour fonctionner avec le clapet fermé ; le laisser ouvert pourrait entraîner des dommages. Ne l'ouvrir que pour procéder au chargement ou pour relancer une combustion.

Pour profiter du meilleur rendement de votre appareil, il faudra être très vigilant sur sa conduite.

Il est conseillé de charger en plusieurs fois plutôt que de charger d'une façon excessive.

Après chaque chargement, faites fonctionner l'appareil à une allure assez vive pendant un certain temps, ainsi les vapeurs condensables qui se dégagent en général au début de la combustion seront évacuées en partie.

Les utilisations de longue durée à une allure très ralentie sont déconseillées, surtout au début et à la fin de l'hiver et pendant les périodes de redoux, elles entraînent une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron sur la vitre et dans le conduit.

Ne laissez pas emballer le feu avec des admissions d'air entièrement ouvertes et une charge de bois excessive ; de même, ne faites pas fonctionner l'appareil en retirant l'ensemble bac et façade cendrier, afin d'éviter une élévation de température excessive qui risquerait de détériorer les éléments fonte de l'appareil, le raccordement et le conduit de fumée.

4.6. Réglage d'admission d'air :

Votre appareil est pourvu :

- d'un réglage d'admission d'air primaire, situé sur la façade de cendrier, agissant directement sur la braise en activant de façon sensible le feu ;
- d'une admission d'air secondaire située sur le haut de la porte. L'air est injecté sur le haut de la vitre par un canaliseur. L'air alimente le foyer en aval de la braise, pour constituer la combustion secondaire et balayer la vitre à l'intérieure, afin d'éviter les dépôts d'imbrûlés sur cette dernière ;
- d'une injection d'air secondaire sur le haut de la plaque décor.

IMPORTANT : le canaliseur constitue l'un des facteurs essentiels pour le bon fonctionnement du foyer. L'admission d'air est réglée d'usine de façon précise et ne doit, en aucune façon, être modifiée (2 mm entre vitre et canaliseur).

4.7. Chargement - Puissance :

- La puissance calorifique dégagée du foyer est tributaire principalement du chargement en bois.

Suivant l'essence et l'humidité du bois, une bûche de 50 cm de long, de diamètre :

- 6 cm pèse environ 1 kg,
- 10 cm pèse environ 3 kg,
- 15 cm pèse environ 7 kg.

Pour un chauffage soutenu, utiliser des bûches de petit diamètre en grand nombre (ex. : 5 à 6 bûches de 6 cm de diamètre sur un bon lit de braises).

Pour un chauffage long et ralenti, utiliser des bûches de gros diamètre (ex. : 2 bûches de 15 cm de diamètre sur un lit de braises moyen).

La puissance nominale de cet appareil avec clapet fermé lors des essais réglementés a été mesurée avec un chargement de 9,5 kg de bois de qualité, pendant environ 3 heures de fonctionnement (registre d'air primaire ouvert, dépression de 1 mm de CE). Le régime ralenti de 5 heures environ a été réalisé avec un chargement non fractionné en bûches de 10 cm de diamètre minimum (registre fermé, dépression de 0,5 mm de CE).

NOTA : le fonctionnement normal est tributaire du lit de braise ; empêcher qu'il disparaisse complètement en fin de combustion, afin d'éviter les reprises difficiles qui favorisent le bistrage de la vitre. Relancer avec du petit bois s'il y a lieu.

4.8. Précautions au rechargement :

Avant l'ouverture de la porte, mettre le clapet en position ouvert, voir croquis n°6.

Lors de l'ouverture de la porte, entrouvrir légèrement en observant un temps d'arrêt puis ouvrir lentement. Ces précautions vous éviteront le désagrément d'un refoulement éventuel.

4.9. Avertissement :

Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.

La ou les vitres peuvent atteindre des températures élevées en dégageant, par rayonnement, une source de chaleur importante ; nous vous conseillons de ne pas placer à proximité des meubles ou objets y étant sensibles. Attention aux risques de brûlures, notamment pour les enfants en bas âge.

Si votre cheminée est équipée d'une réserve à bois, il y aura lieu de ne pas y loger des matières facilement inflammables (ex. papier, boîtes d'allumettes, etc...).

4.10. Conseils en cas de fonctionnement anormal :

CONSTATATIONS

Dégagement de fumée à l'ouverture de la porte.

SOLUTIONS

- Voir ci-dessus «Précautions au rechargement».

- Vérifier si l'arrivée d'air frais dans la pièce est suffisante (ouvrir une porte ou une fenêtre pour vérifier).

- Faites vérifier votre cheminée (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et de l'insert).

- Vérifier la bonne ouverture du clapet.

Peu de chauffage, le feu couve ou s'éteint

- Recharger sur un bon lit de braises, relancer avec du petit bois, s'il le faut.

- Utiliser du bois plus sec (15 à 20% d'humidité).

- Faites vérifier votre cheminée (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et de l'insert).

Peu de chauffage mais le feu qui s'emballé

- Vérifier l'étanchéité de l'insert.

- Charger de préférence avec des grosses bûches.

- Faites vérifier le tirage de votre cheminée (pose d'un réducteur de tirage en souche).

- Vérifier la bonne fermeture du clapet.

La vitre se salit très vite - Utiliser un bois plus sec.
- Eviter les allures ralenties trop fréquentes.
- Vérifier l'étanchéité du joint de porte.

La vitre se salit partiellement par traînées - Nettoyer et vérifier le canaliseur d'air.

IMPORTANT : dans le cas d'un mauvais fonctionnement du clapet, ne pas utiliser votre appareil avant sa réparation.

NOTA : le fonctionnement de l'insert est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant par exemple lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage).

5. ENTRETIEN :

Deux ramonages mécaniques à effectuer par an, dont un pendant la saison de chauffe lors desquels vous ferez contrôler le raccordement et le conduit de cheminée pour vous assurer du bon état de l'ensemble. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Le déflecteur de l'appareil qui peut être chargé de suie sur le dessus, doit être enlevé. Les différents éléments constituant l'appareil et l'étanchéité doivent être vérifiés ; si nécessaire, il y aura lieu de procéder au remplacement des joints de porte et de vitre.

Dans le cas d'anomalies, il est interdit d'utiliser votre appareil. Il y aura lieu de procéder à la réfection avant toute remise en marche. Faites contrôler votre installation par un professionnel.

La période de chauffe terminée, procédez au nettoyage de tous les éléments intérieurs en fonte de votre appareil, grattez les éventuels agglomérats de goudron et brossez toutes les parties ; pour vous faciliter la tâche, déposez tous les éléments amovibles (grille foyère, chenet, fond décoré,...). Puis après ce décrassage, frottez tous les éléments fonte avec une pâte appropriée (zébraline) ; cette opération redonnera l'éclat à votre appareil et le préservera de la rouille (renouveler l'opération si nécessaire). Nous vous conseillons également, pendant cette période, de laisser les arrivées d'air ouvertes pour permettre une circulation d'air dans l'appareil et dans le conduit. A ce sujet, une attention toute particulière sera apportée pour les inserts qui fonctionnent d'une façon discontinue (résidence secondaire). En effet, cette utilisation perpétue les phénomènes de condensation, qui accélèrent le phénomène d'oxydation.

Pour les appareils munis de grilles perforées sur une partie de leur contour, nettoyez-les en passant l'aspirateur afin de dégager les perforations d'éventuelles poussières qui nuiraient à la circulation d'air de convection.

Videz régulièrement le cendrier pour éviter une accumulation de cendres qui pourrait obstruer la grille foyère et l'endommager. Attention aux braises incandescentes jetées

négligemment : elles peuvent enflammer tous matériaux combustibles.

Nettoyage de la vitre : lorsque la vitre est froide, la frotter avec une éponge humide ou mieux, un chiffon imbibé d'un produit d'entretien à base de soude caustique. Suivre les instructions et les précautions d'emploi des notices des différents produits.

Pour les appareils munis d'accessoires ou d'une façade laitonnés, nettoyer ces pièces de temps en temps avec un produit d'entretien pour cuivre, laiton. Evitez de les tâcher avec les produits de nettoyage pour vitres.

6. PIÈCES DE REMPLACEMENT :

Si après de longues années de bons et loyaux services le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire : adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout PROFESSIONNEL DETENTEUR DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations justiciables de ses compétences.

7. GARANTIE :

La garantie de l'installation sera effective dans le cadre du respect des règles de l'art, de la législation en vigueur, de la notice d'installation et d'utilisation de l'insert, d'isolation, ainsi que celles concernant l'installation et l'utilisation de la cheminée et de l'insert.

Il y aura lieu d'être vigilant sur : la mise en œuvre des différents composants, le choix des matériaux, le respect des règles de l'art et de conformité, ce qui permettra d'assurer une installation de toute sécurité.

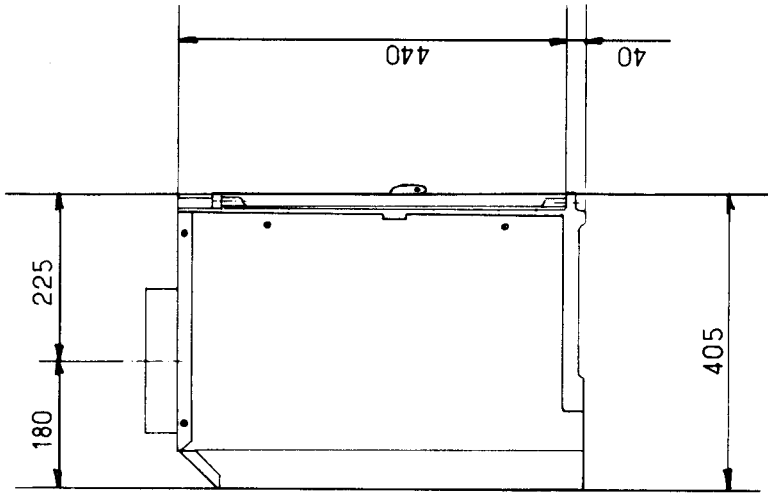
Ce document n'a pas la prétention de reprendre tous les cas de figure, ainsi que l'intégralité des documents normatifs existants et ne vous exempte pas de vous référer à ces derniers.

Pour les cas spéciaux, nous consulter.

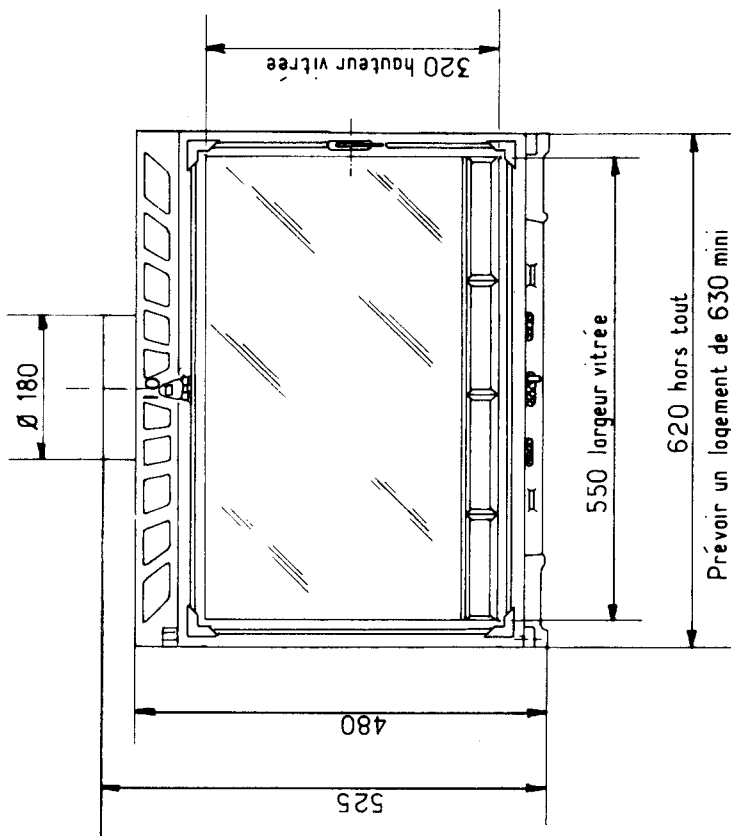
RESPONSABILITÉ : Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.

IMPORTANT : «La Société GODIN» déclinent toute responsabilité concernant toute modification de l'appareil et toute modification de son installation par l'utilisateur.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la Société GODIN se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

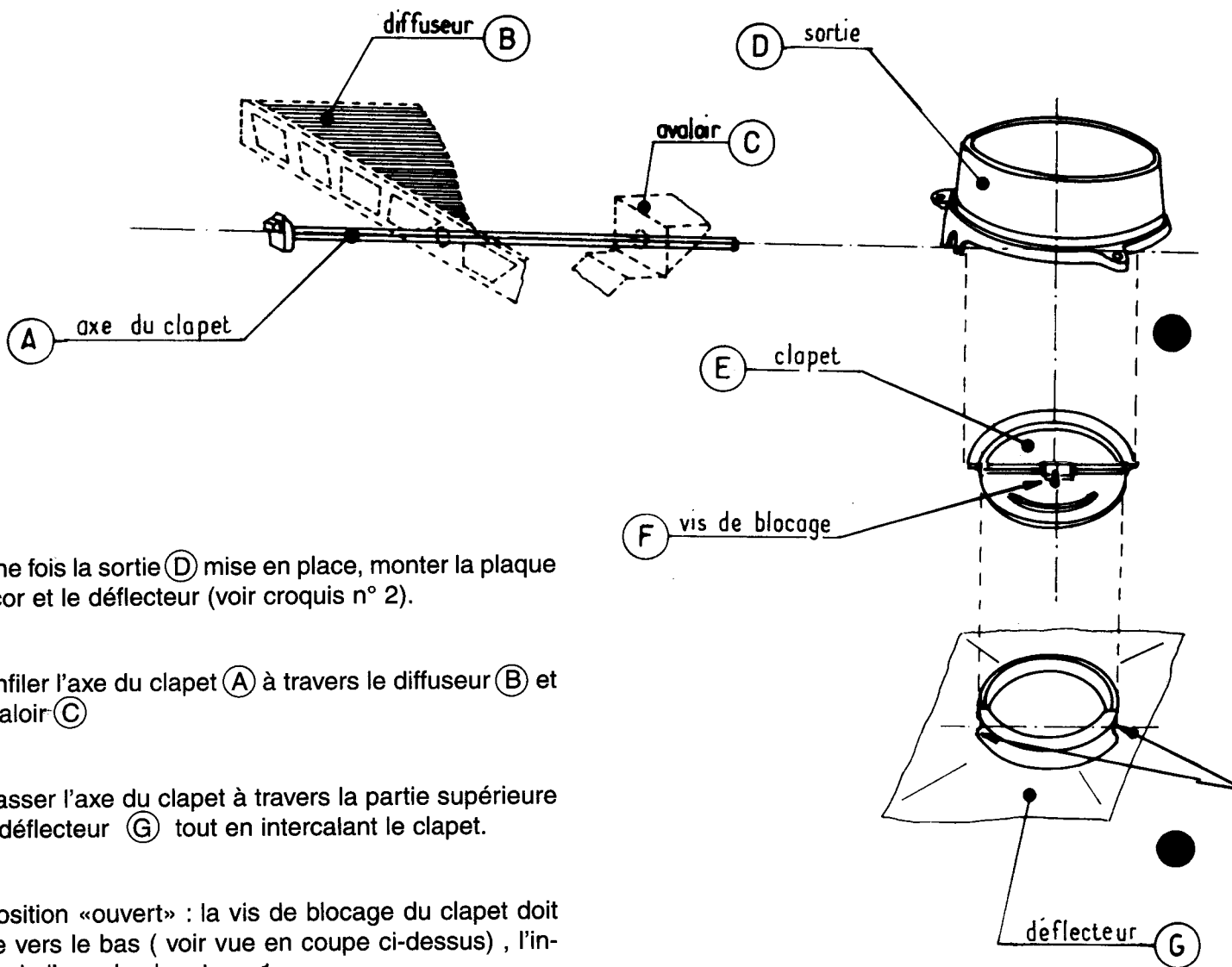


Toutes reproductions de ce modèle,
même partielles sont interdites.



Remarque : Les côtes indiquées sont des côtes théoriques. Compte tenu des tolérances de fabrication, les dimensions peuvent éventuellement varier légèrement.

MONTAGE DE LA BUSE ET DU CLAPET



- Une fois la sortie (D) mise en place, monter la plaque décor et le déflecteur (voir croquis n° 2).

- Enfiler l'axe du clapet (A) à travers le diffuseur (B) et l'avaloir (C)

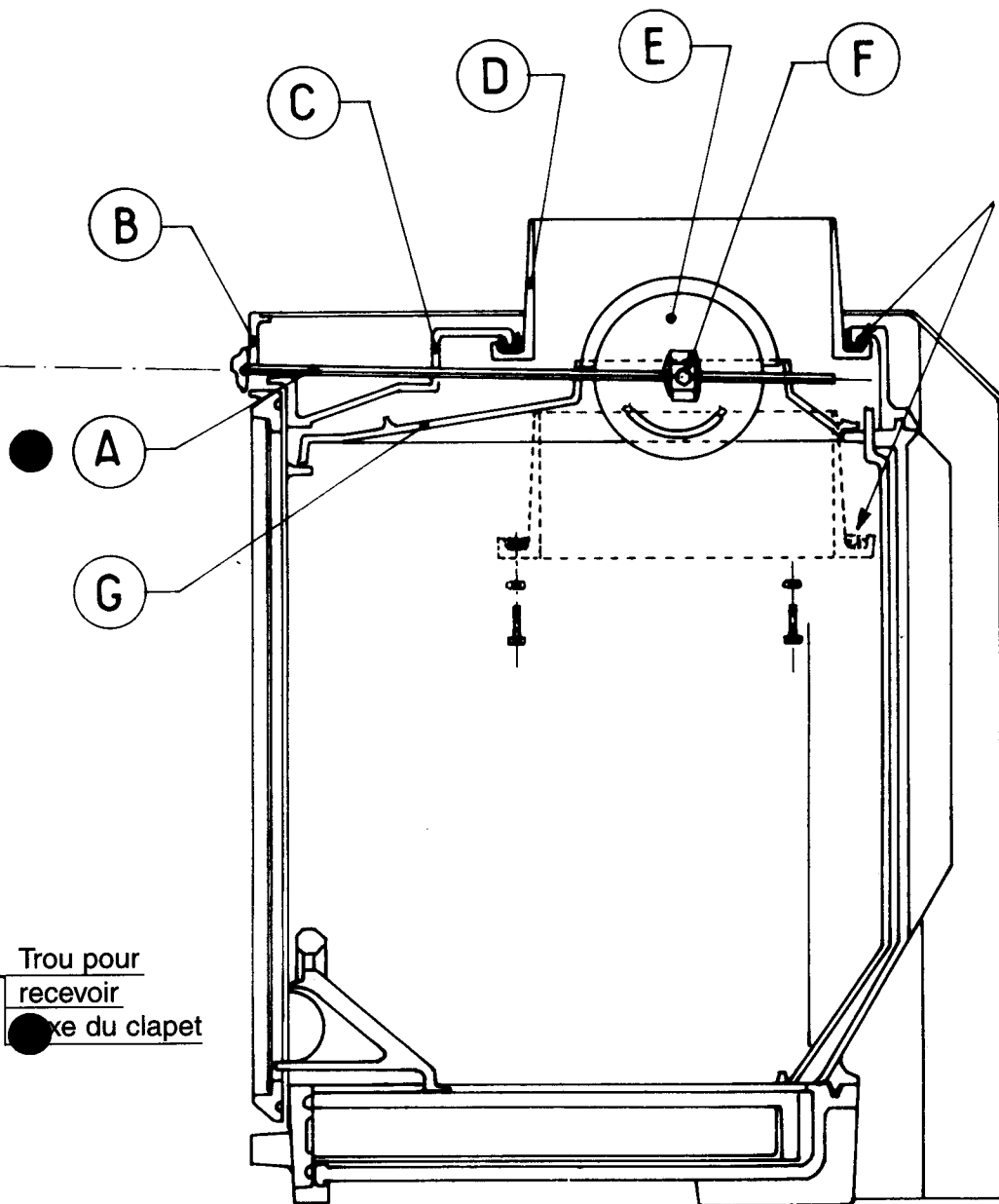
- Passer l'axe du clapet à travers la partie supérieure du déflecteur (G) tout en intercalant le clapet.

- Position «ouvert» : la vis de blocage du clapet doit être vers le bas (voir vue en coupe ci-dessus) , l'index de l'axe de clapet sur 1.

- Position «fermée» : faire pivoter le clapet d' 1/4 de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, l'index de l'axe du clapet sur 0.

- Une fois le clapet bien réglé, serrer la vis de blocage (F)

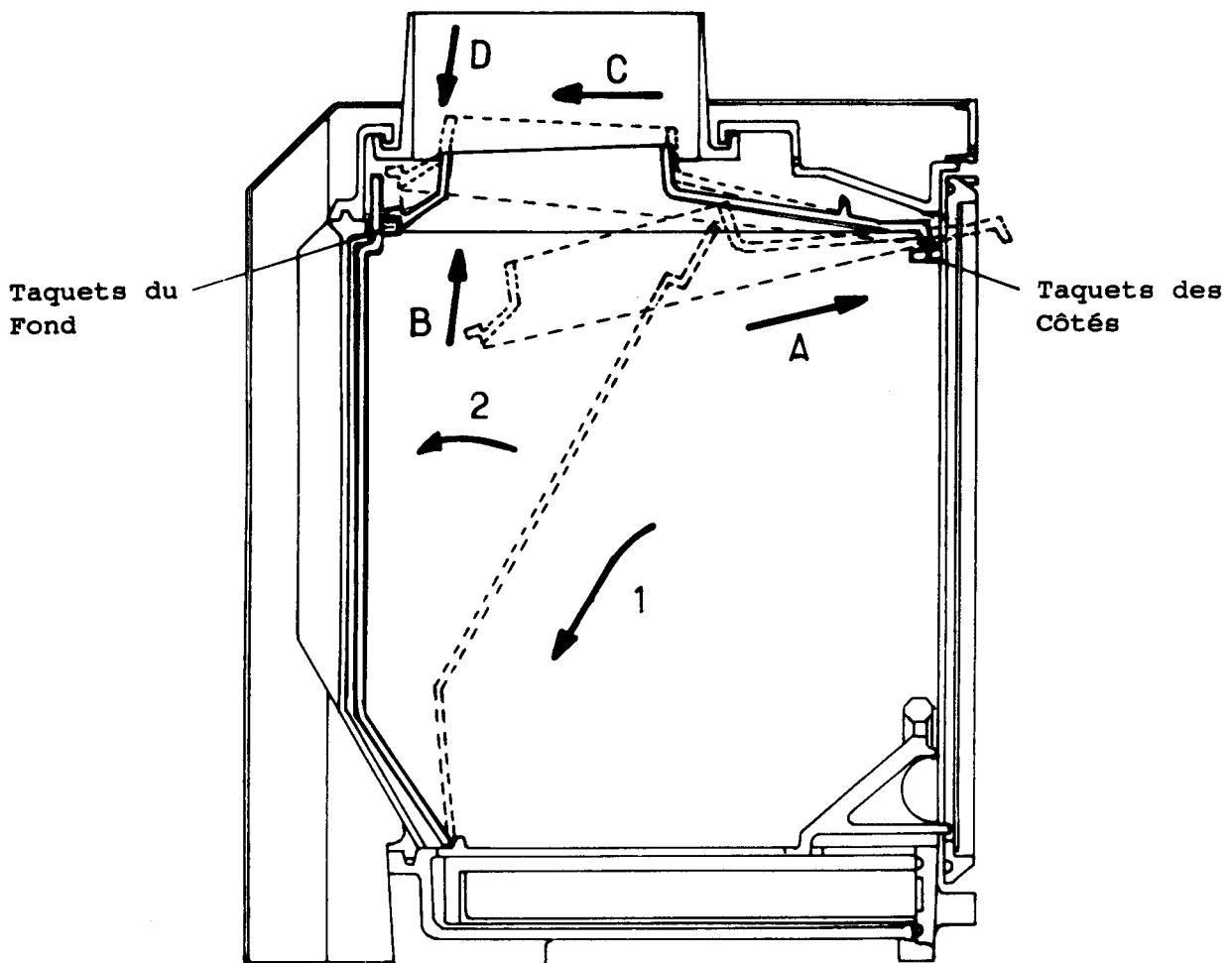
VUE EN COUPE POSITION DU CLAPET «OUVERT»



Lors du montage de la sortie, enduire la partie inférieure de mastic réfractaire.

Trous pour recevoir
axe du clapet

MONTAGE DE LA PLAQUE DÉCOR ET DU DÉFLECTEUR



1 : Placer la plaque décorée entre les taquets de l'embase et le fond du foyer.

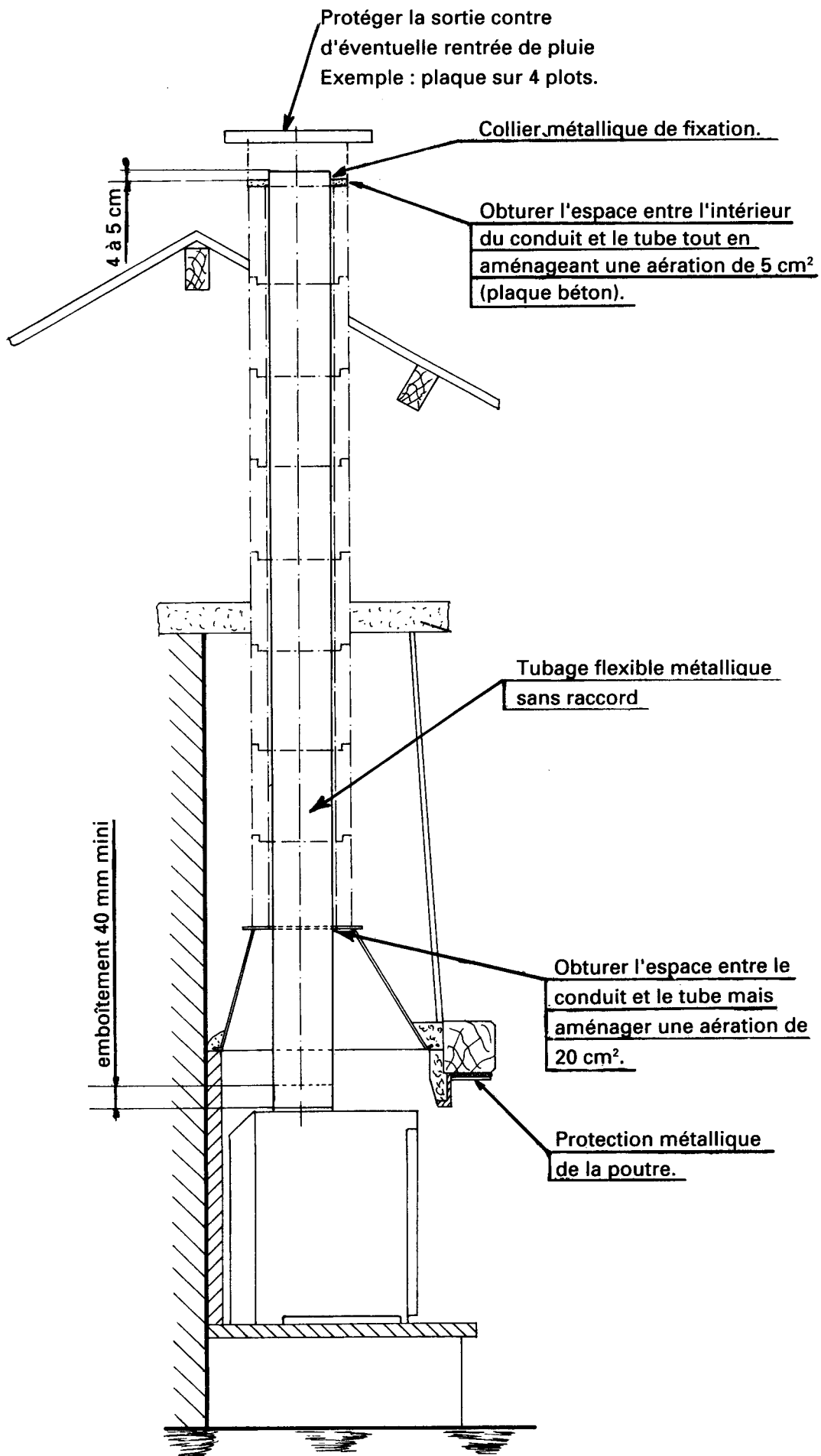
2 : Rabattre la plaque décorée sur le fond du foyer.

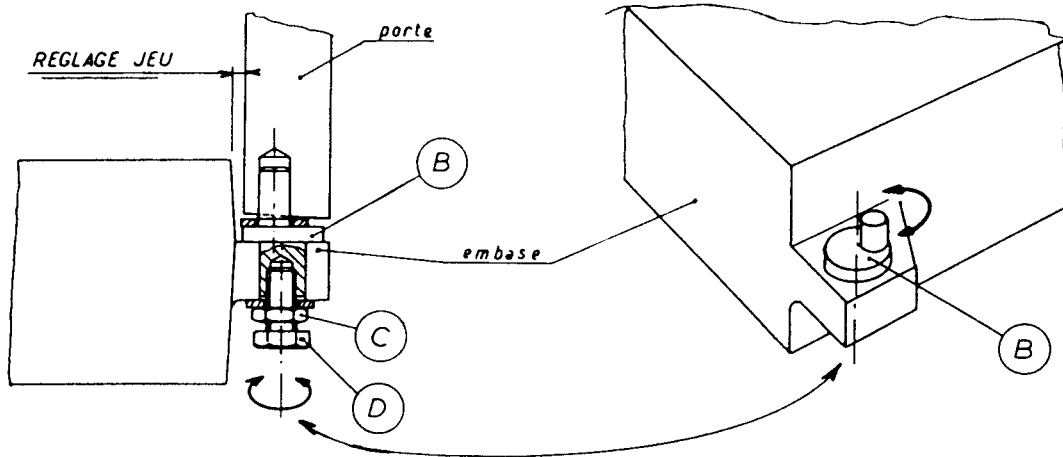
A : Passer le déflecteur au-dessus des taquets des côtés, suivant la flèche.

B : Remonter l'arrière du déflecteur au dessus des taquets du fond.

C : Repousser le déflecteur contre l'avaloir.

D : Reposer le déflecteur sur les taquets du fond.

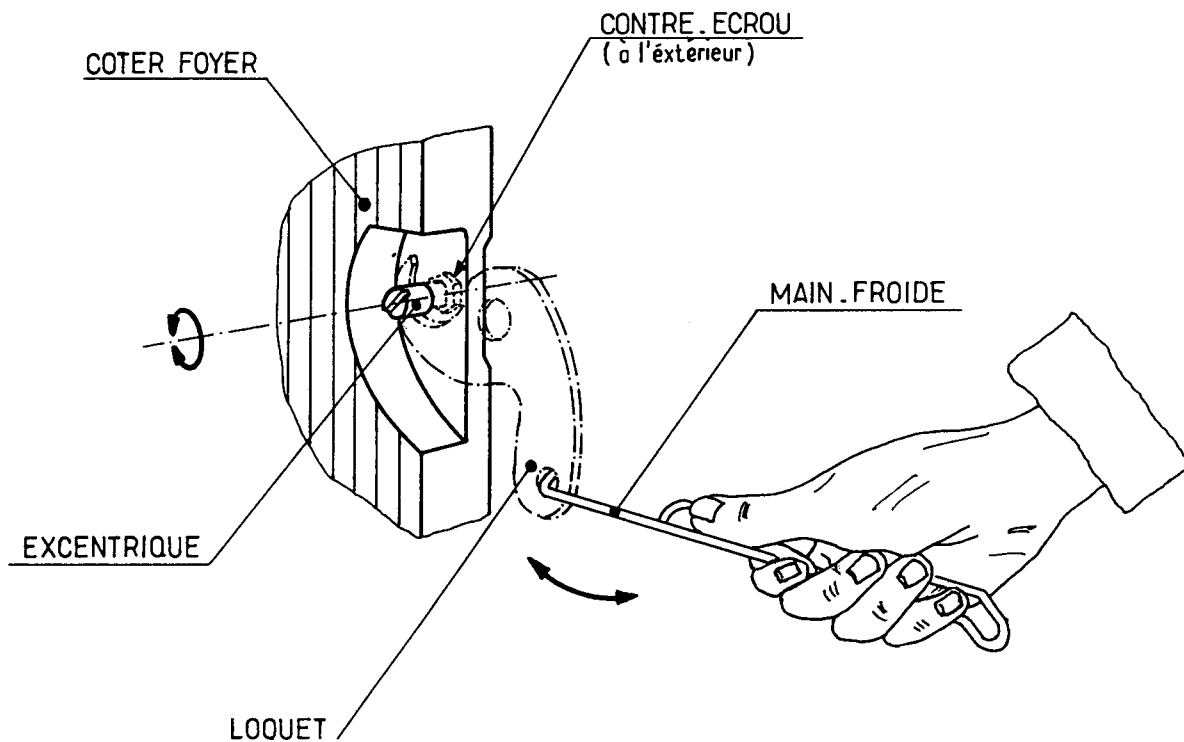




- Desserrer l'écrou Rep. C.
- Tourner l'excentrique Rep. B jusqu'à obtention du réglage idéal à l'aide de la vis D.
- Resserrer l'écrou Rep. C.

(outillage nécessaire : 2 clés plates de 10)

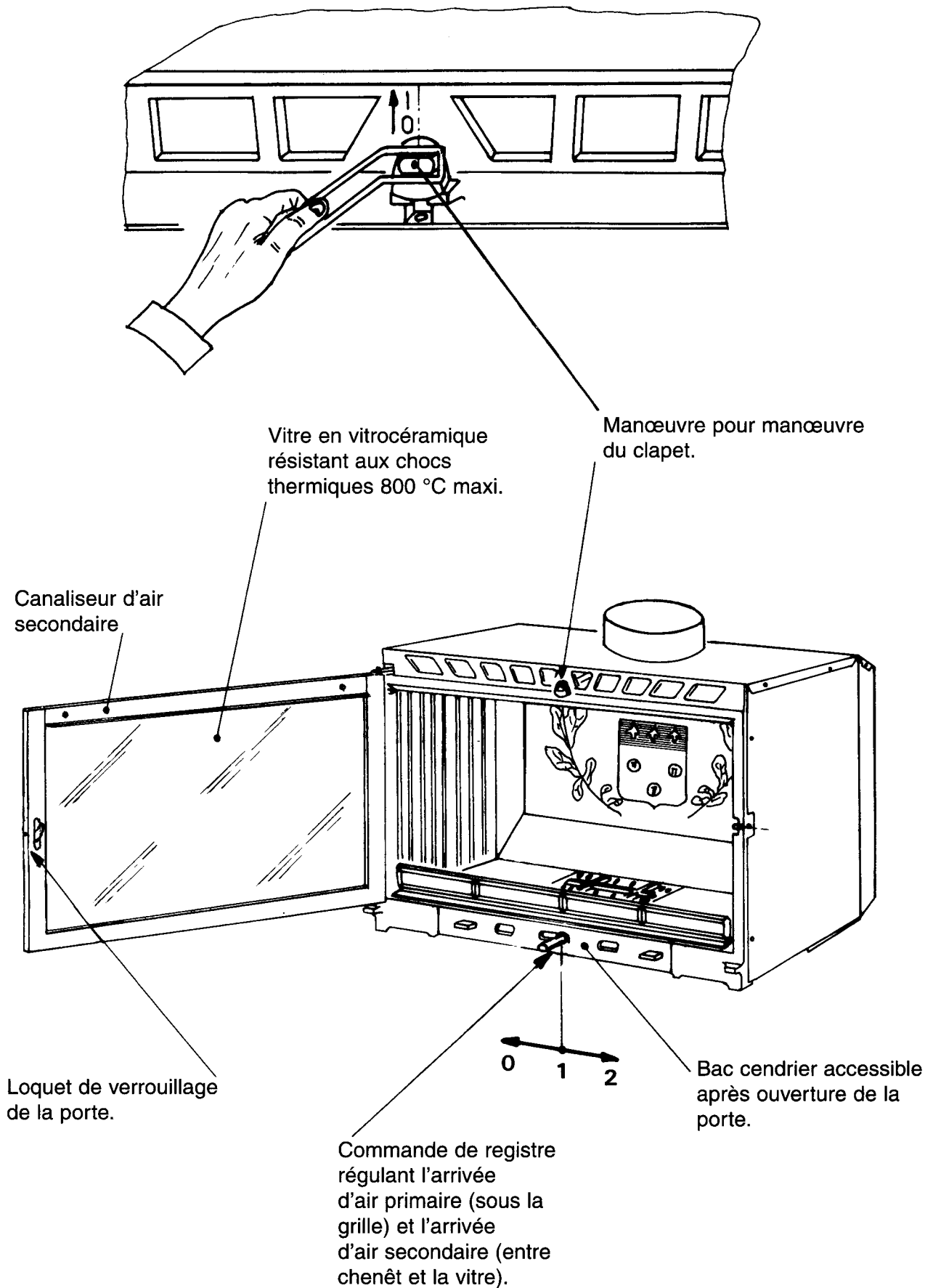
RÉGLAGE PRESSION DE FERMETURE DE LA PORTE



- Desserrer le contre-écrou.
- Orienter l'excentrique pour obtenir le réglage voulu.
- Resserrer le contre-écrou.

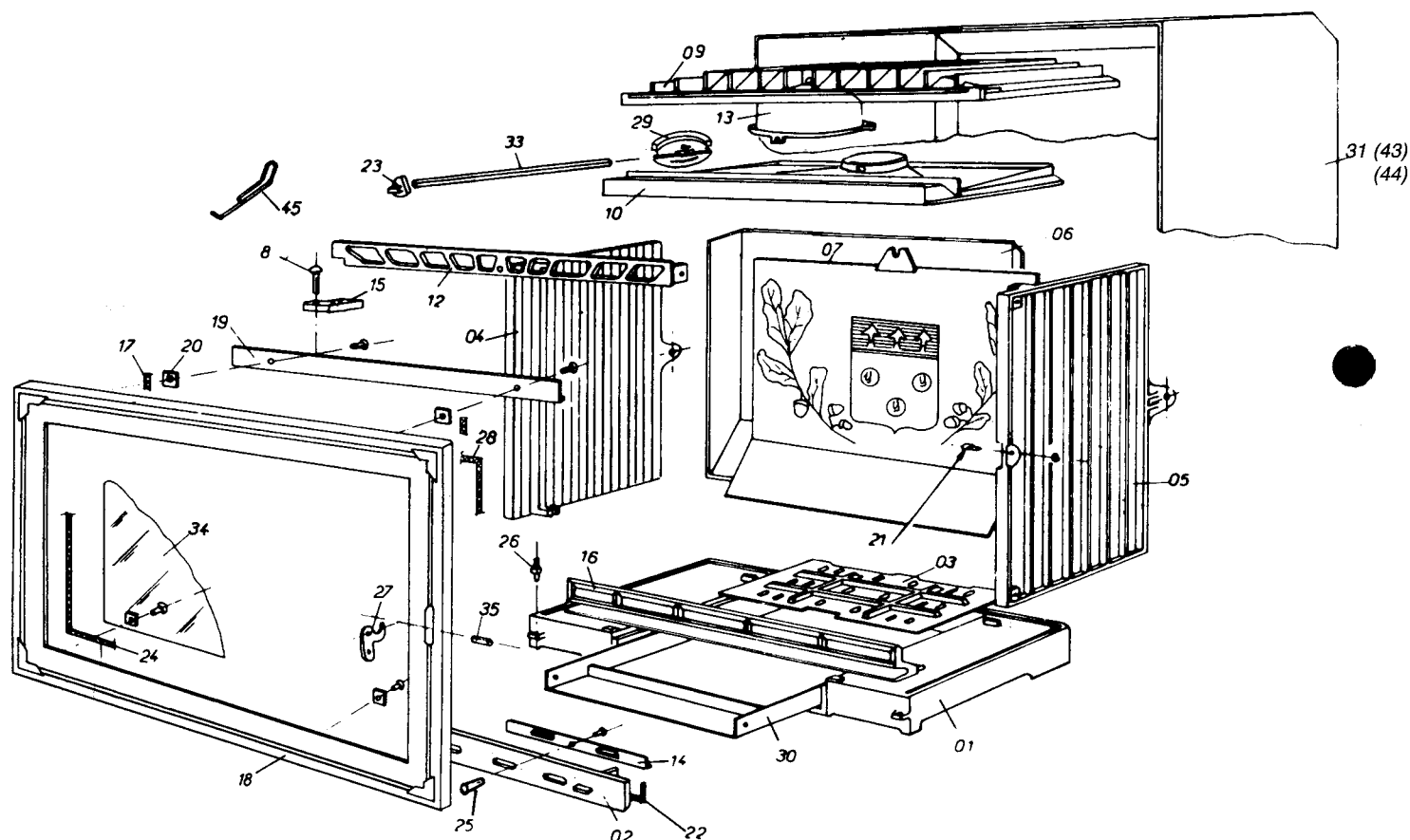
(outillage nécessaire : tournevis pour vis à fente, clé plate de 10).

UTILISATION DE LA CLÉ DE MANŒUVRE POUR OUVERTURE DU VOLET



Vue éclatée du Foyer

Réf. 3163.B



Toutes reproductions de ce modèle, même partielles sont interdites

N°	DÉSIGNATION	CODE	N°	DÉSIGNATION	CODE	N°	DÉSIGNATION	CODE
1	EMBASE	620.1	17	JOINT PLAT 7 x 3	—	30	BAC CENDRIER *	4330. B
2	FAÇADE CENDRIER	620.4302 E	18	PORTE	620.8	31	ENVELOPPE DE CONVECTION STANDARD	4331. F
3	GRILLE FOYÈRE *	620.3	19	CANALISEUR	4332	33	AXE DE MANŒUVRE EN INOX	4337-A
4	CÔTÉ GAUCHE	620.4	20	FIXE VITRE	3152	34	VITRE 568 x 340 x 4	4336
5	CÔTÉ DROIT POUR FERMETURE	620.5	21	EXCENTRIQUE	3075.A	35	GOUPILLE Ø 8 POUR LOQUET	—
6	FOND	620.6	22	TRESSE DE VERRE Ø 8 GRIS (en L)	—			
7	PLAQUE DÉCOR *	620.30	23	MANETTE ORIENTATION CLAPET	620.23 A			
8	GOUPILLE Ø 6 AVEC TÊTE	—	24	JOINT PLAT ADHÉSIF LARGEUR 8 mm	—	43	ENVELOPPE DE CONVECTION 3 vitres	4343
9	AVALOIR	620.9	25	POIGNÉE FUSEAU D.17	2558	44	ENVELOPPE DE CONVECTION 2 vitres	4344
10	DÉFLECTEUR *	620.4875	—	VIS STHC 6x30	—	45	MAIN-FROIDE FIL D'ACIER	3859
12	DIFFUSEUR	620.12	—	RONDELLE MOY. M6 - 6,25x14x1,2	—			
13	BUSE Ø 180	620.13	26	GOND EXCENTRÉ	3836 F			
14	RÉGISTRE	620.5084 A	27	LOQUET	3687			
15	SUPPORT GOND	620.15	28	TRESSE CÉRAMIQUE Ø 9 TYPE V (en □)	—			
16	CHENET FAÇADE *	620.16	29	CLAPET *	691-4710			

* Pièces d'usure